



LADOM publie son rapport d'activité de l'année 2019

Tous les dispositifs de mobilité de LADOM, sans exception, enregistrent une progression en 2019. La plus forte concerne le Passeport pour la Mobilité des Etudes : + 500 étudiants. Plus généralement, tous territoires confondus ce sont plus **de 35 000 résidents d'outre-mer** qui ont pu trouver une solution de mobilité avec LADOM.

La formation professionnelle dédiée aux demandeurs d'emploi

En 2019, ce dispositif qui permet d'améliorer l'employabilité des demandeurs d'emploi (DOM + COM), a profité à **2 815** d'entre eux. Plus de 6/10 ont trouvé un emploi 6 mois après la fin de leur formation. Pour l'essentiel des personnes formées, il s'agit de jeunes gens (85 % étaient âgés de moins de 35 ans) et c'est La Réunion qui totalise le plus grand nombre de parcours de formation (875).

Le coup de pouce pour aider les jeunes à poursuivre leurs études

Entièrement conçu pour les étudiants, le Passeport pour la Mobilité des Etudes a permis de financer le trajet annuel A/R (DOM - lieu d'études) de **11 836** jeunes. Comme chaque année, c'est Mayotte qui de loin, enregistre le plus grand nombre de demandes (42 % des billets délivrés ont été destinés à des étudiants Mahorais).

Le maintien du lien avec l'Hexagone

L'Aide à la Continuité Territoriale a permis à **20 363** résidents d'outre-mer de se rendre en France hexagonale tout en bénéficiant d'une prise en charge de leur billet d'avion A/R, comprise entre 38 % et 42%. Il s'agissait principalement de personnes originaires des Antilles, Martinique (42.5 %) et Guadeloupe (39.4%).

Retrouvez l'intégralité de notre rapport d'activité en version numérique sur www.ladom.fr.
Contact LADOM : laura.bourgninaud@ladom.fr, responsable communication & RP.